

[Texte]

Mr. Taylor: For Mr. Alexander's benefit, we are not all separatists here in spite of what it appears. I would just like to point out that in the eastern townships, there are upwards of 250,000 people who live here. A very small portion are here in this hall.

I would also like to point out that in the last election, of all the counties of the eastern townships, there was only one which went Parti Québécois. In reading this statement which we have here, it appeared to be an attack on all of our representatives.

• 2400

These representatives, whatever we may think of them, were elected by the people here.

There is one point which I would agree with, which the other speaker said. That was that we have too many commissions, too many inquiries and no action. I am thinking particularly of the inquiry which went on two or three years ago about the 11 per cent tax on building materials. This gripes me badly. We had an inquiry that cost several millions of dollars; nothing happened. Mr. Hellyer resigned because he could not get any action on it; we still have the tax. As a Canadian, it makes me very angry to know that Americans can buy our building materials delivered in the United States 20 per cent cheaper than we can. Thank you, sir.

The Acting Joint Chairman (Mr. Asselin): Thank you, sir, for your comments.

Le témoin suivant. Votre nom, monsieur?

M. Raphaël Rosamilia (Sherbrooke): Raphaël Rosamilio, monsieur le président. Tout d'abord, n'étant pas citoyen canadien, j'aimerais savoir si j'ai quand même, le droit de parole.

Le coprésident suppléant (M. Asselin): Certainement, monsieur.

M. Rosamilia: Comme M. Rénald Fréchette, je suis en train de me demander si je devrais prendre ma citoyenneté canadienne ou québécoise. Il y a déjà neuf ans que je suis au Canada et je vois que ça bouge, du côté du peuple, mais que du côté gouvernemental comme sur le plan constitutionnel, rien ne se fait. Néanmoins, j'aimerais parler de la question de la langue. On dit qu'il se fait beaucoup d'efforts à travers le Canada dans ce domaine, mais les efforts qui se font en dehors de la province de Québec on s'en fout. Si les Ontariens veulent apprendre le français, ils savent qu'ils seront toujours majoritaires, leur langue ne sera jamais en danger en Ontario. Mais ici, au Québec, le français est en danger. Ce n'est pas le premier pays où je vis. Naturellement, j'ai dû suivre mes parents. C'est la troisième langue que j'apprends. Je n'en veux pas une quatrième.

Des voix: Bravo.

Le coprésident suppléant (M. Asselin): Merci, monsieur. Le témoin suivant. Votre nom s'il vous plaît?

[Interprétation]

M. Taylor: Pour le bénéfice de M. Alexander, nous ne sommes pas tous séparatistes ici en dépit de ce qu'il paraît. Je voudrais seulement souligner que dans les municipalités de l'Est il y a plus de 250,000 personnes qui y habitent. Une très petite partie de ces gens se trouvent ici dans cette salle.

J'aimerais aussi souligner que dans la dernière élection, de tous les comtés des municipalités de l'Est, il y en a un seulement qui a voté Parti québécois. En lisant la déclaration que nous avons ici, il a semblé qu'elle soit une attaque sur tous nos représentants.

Quoiqu'on pense d'eux, ces représentants sont élus par le peuple.

Il y a une question sur laquelle je suis d'accord, celle dont a parlé l'autre interlocuteur. Il y a trop de commissions, trop d'enquêtes, et pas d'action. Je pense en particulier à l'enquête qui a été effectuée il y a deux ou trois ans sur la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Ça me fait une mauvaise impression. Il y a eu une enquête qui a coûté plusieurs millions de dollars, rien n'en est résulté. M. Hellyer démissionna car il ne pouvait obtenir aucune action; mais nous avons toujours la taxe. En tant que Canadien, ça me met en colère de savoir qu les Américains peuvent acheter nos matériaux de construction livrés aux États-Unis pour 20 p. 100 de moins que ce que nous les payons. Merci, monsieur.

Le coprésident suppléant (M. Asselin): Merci, monsieur, pour vos commentaires.

Next witness. What is your name, sir?

Mr. Raphaël Rosamilia (Sherbrooke): My name is Raphaël Rosamilia, Mr. Chairman. First of all, I am not a Canadian and I would like to know if I have the right to speak.

The Acting Joint Chairman (Mr. Asselin): Of course, sir.

Mr. Rosamilia: Like Mr. Renald Fréchette, I am wondering if I should take my Canadian citizenship or the Quebec citizenship. I have been here, in Canada, for nine years and I see that something is happening on the side of the people, but that nothing is done by the government on the constitutional level. Nevertheless, I would like to speak about the language problem. We are told that, in that regard, very much efforts are made throughout Canada, but we do not care about the efforts which are made outside the province of Quebec. If the Ontario people want to learn the French language, they know that they will have always the majority, their language will never be in danger in Ontario. But here, in the province of Quebec, the French language is in danger. It is not the first time that I am living in a foreign country, I had, of course, to go with my parents. This is the third language I am learning. I do not care to learn a fourth one.

From the floor: Hear, hear.

The Acting Joint Chairman (Mr. Asselin): Thank you, sir. Next witness. What is your name sir?